





Projet USAID/COMFISH PLUS PENCOO GEJ

Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal

STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION PARTICIPATIF

Plan

INTRODUCTION ET CONTEXTE

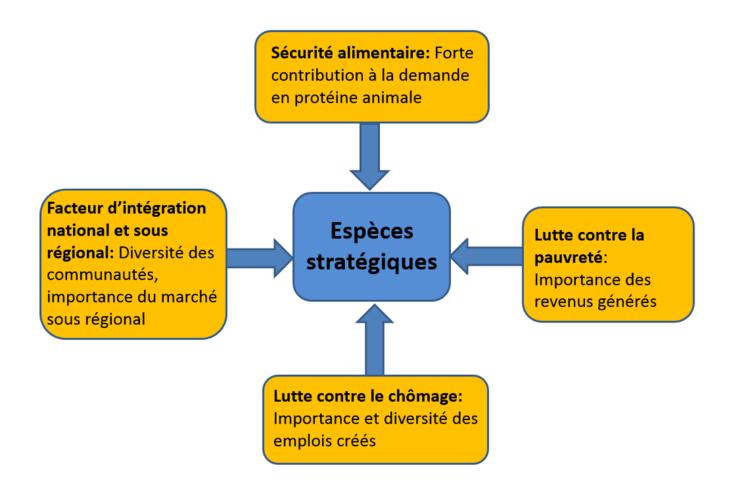
- Contexte d'élaboration du PGP
- Résultats

LA STRATÉGIE

- Plans d'actions annuels
- Suivi de la mise en œuvre
 - Les organes de mise en œuvre
 - ➤ Les missions des différentes des Unités de mise en œuvre (URM, UZM et Cadre de suivi scientifique) et des différents participants à la concertation (services techniques, les acteurs)
 - > Fonctionnement du dispositif de mise en œuvre
- Le renforcement des capacités des acteurs

RAPPEL DU CONTEXTE D'ELABORATION DES PLANS

Importance de l'ethmalose



Importance de l'ethmalose

- À une dégradation des écosystèmes ;
- À la non maitrise de la capacité de pêche artisanale ;
- Au non-respect des conditions d'accès à la ressource ;
- Aux mauvaises pratiques de pêche (pêche de juvéniles, utilisation de filets mono filaments, etc.);
- Aux conflits permanents entre acteurs pratiquant différents types de pêches ;
- Aux difficultés de commercialisation des produits transformés ;
- À l'insuffisance d'infrastructures de conservation et d'équipements adaptés ;
- À l'inefficacité des organes de gouvernance locale.

Aussi, dans le cadre d'une vision nationale, l'objectif assigné au Plan est l'amélioration de la contribution de la pêcherie de l'ethmalose à la sécurité alimentaire:



Résultats

Plan de gestion participatif de la pêcherie d'ethmalose au sine Saloum a été validé par les CLPA



Diagnostic des pêcheries:

- Cadre bio physique
- Caractéristiques du milieu marin
- Cadre socioéconomique
- Cadre institutionnel, juridique et réglementaire
- Contraintes, causes et solutions proposées par les acteurs



Mesures de gestion:

- Mesures préalables
- Mesures techniques
- Mesures d'accompagnement



Plan d'action triennal:

- Activités
- Actions
- Période
- Indicateurs
- Institutions impliquées





Unité de mise en œuvre:

 Dispositif organisationnel

(Unité restreinte+ Unité zonale, Cadre de suivi scientifique)

- Suivi du niveau d'application du PGP
- · Suivi scientifique



STRATEGIE

Stratégie

La stratégie de mise en œuvre du PGP va reposer essentiellement sur trois niveau d'intervention :

- L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions annuelle à partir du plan d'action triennal du PGP;
- Le suivi de la mise en œuvre du plan (Unité restreinte+ Unité zonale + Cadre de suivi scientifique);
- Le renforcement des **capacités** des acteurs et institutions impliquées dans la mise en œuvre du plan

L'élaboration de plans d'actions annuelle pour mettre en œuvre le PGP.

☐ L'Objectifs est de permettre l'identification chaque année des actions à mener pour la mise en œuvre du PGP avec un budget.

- ☐ Les participants à ces ateliers d'élaboration de plan d'actions seront constitués par :
 - ✓ Les membres des unités de mise en œuvre ;
 - ✓ Le représentant de la DPM ;
 - ✓ Autres partenaires dans les sites.

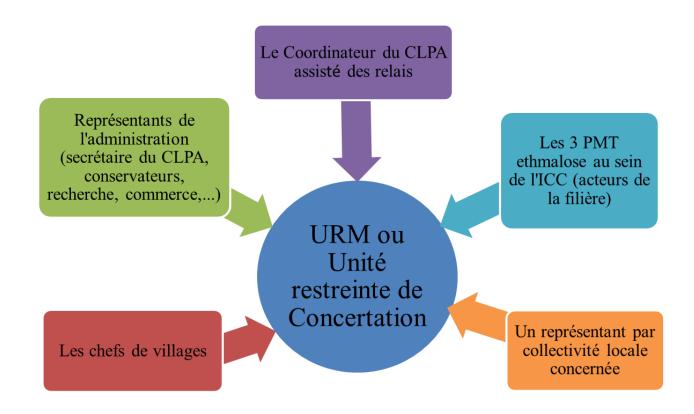
Documents de référence : Plan d'actions triennal du PGP ethmalose

Canevas du plan d'actions

Activités	Actions	Résultats attendus	Période	Lieu	Responsable de l'éxecution	Participants	Sources de vérification	Coût

Suivi de la mise en œuvre: Les organes de mise en œuvre

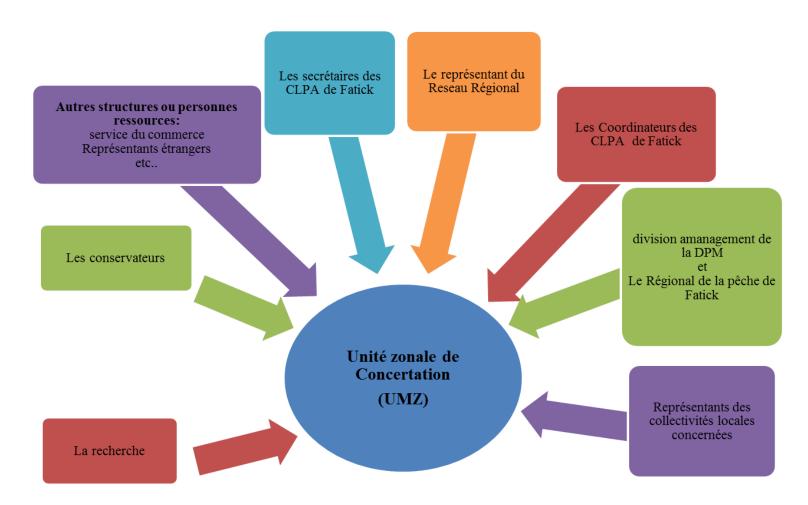
• L'Unité restreinte de mise en œuvre



Suivi de la mise en œuvre:

Les organes de mise en œuvre

• Unité zonale de mise en œuvre



Suivi de la mise en œuvre: Les organes de mise en œuvre

Cadre de suivi scientifique

Le suivi scientifique va impliquer plusieurs institutions que sont :

- CRODT,
- IUPA,
- CSE,
- IFAN/IRD,
- DPM,
- DAMP,
- Acteurs à la base Etc.

Les missions des différentes Unités de mise en œuvre (URM, UZM et Cadre de suivi scientifique)

Unité restreinte de mise en œuvre	Unité zonale de mise en œuvre	Cadre de suivi scientifique
 Planifier les activités annuelles et transmission pour validation évaluer mensuellement le niveau d'application du plan d'action annuel, identifier les contraintes liées à la mise en œuvre du plan d'action renseigner sur les résultats obtenus sur la mise en œuvre du plan d'action discuter des nouvelles initiatives de gestion identifiées lors de la mise en œuvre du PGP Identifier les besoins en financement des différents activités au niveau des collèges impliqués dans le cadre de la mise en œuvre du PGP; 	 ➤ Evaluer de façon trimestrielle les rencontres mensuelles des URM et formuler des recommandations adressées aux URM ➤ Renseigner les indicateurs de résultat au niveau zonal ➤ analyser les contraintes et formuler des solutions sur la mise en œuvre ➤ utiliser l'information scientifique issue des cellules conjointes de collecte de données et des autres partenaires pour orienter la mise en œuvre du PGP ➤ documenter toutes les rencontres 	 Suivi scientifique de la mise en œuvre du plan de gestion Apporter un appui technique et scientifique Valider toutes les informations scientifique (études) Analyse des indicateurs

Les missions des différentes composantes des cadres de concertation (services techniques, les acteurs)

Services techniques	Président CGR et Représentants PMT	Coordonnateur
Coordonner les unités de mise en œuvre	Participe à toute les activités de mise en œuvre	 Appuyer les services techniques pour la
 Préparer les rencontres des différents cadres de concertation aussi bien au niveau local que zonal; 	en vue de renforcer les PMT (Président CGR) Représenter les collèges au	préparation des rencontres; Appuyer les PMT dans
Convoquer et présider les rencontres	sein du URM Mobiliser les acteurs des	l'exécution des activités; Suivre l'exécution des
techniques dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PGP;	collèges pour la mise en	activités programmées
Vérifier la conformité des informations techniques fournies aux différents cadres;	œuvre du plan d'action ➤ Suivre l'exécution des activités programmées dans	dans le plan d'action
Documenter les rencontres des cadres (Pv, rapports, compte rendu);	le plan d'action Rendre compte	
 Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des PGP; 	régulièrement des activités menées Informer sur d'éventuels	
 Saisir l'autorité administrative dans le cadre de la mise en œuvre des PGP au besoin; 	contraintes ou conflits liés à la mise en œuvre du plan au niveau de son collège	
Participer aux différentes rencontres organisées des cadres dans la mise en œuvre des PGP		

Fonctionnement du dispositif de mise en œuvre Unité restreinte de mise en œuvre (URM)

L'Unité restreint est coordonné par le secrétaire du CLPA (chef de service départemental ou chef de poste) qui sera est appuyé par le coordinateur et le relais avec la participation des PMT. Les rencontres seront mensuelles

Etape 1 : Préparation de la rencontre du URM

Les différentes tâches sont :

- Choisir une initiative dans le cadre de la mise en œuvre dU PGP;
- Elaborer les termes de référence des différentes rencontres, de définir les dates et lieux des rencontres ainsi que le budget nécessaire pour chaque rencontre.

Etape 2 : Informer les acteurs à la base

• Cette étape entre toujours dans le cadre de la préparation de la rencontre du URM. Il s'agira pour chaque représentant des PMT de retourner à sa base pour présenter l'ordre du jour et recueillir les suggestions des membres des collèges

Les PMT seront assistés par le coordonnateur du CLPA, le relais et du CLPA

Fonctionnement du dispositif de mise en œuvre Unité restreinte de mise en œuvre (URM)

Etape 3: Rencontre proprement dite

Ces différents points peuvent faire l'objet de discussion sont :

- Evaluer mensuellement le niveau d'application du plan d'action ;
- Identifier les contraintes liées à la mise en œuvre du plan d'action ;
- Renseigner sur les résultats obtenus ;
- Discuter des nouvelles initiatives de gestion identifiées lors de la mise en œuvre du PGP.

Etape 4: Recommandations

A l'issu de la rencontre, les recommandations seront analysées.

- Transmises au niveau zonal pour analyse et proposition à l'unité restreint ;
- Pour exécution au niveau des collèges : Pour chaque activité du plan d'action, les commissions des CLPA seront impliquées dans la mise en œuvre selon les thématiques (voir Plans d'action triennaux). Les PMT suivront la mise en œuvre des activités et rendront compte à l'unité restreint du niveau d'exécution.

Fonctionnement du dispositif de mise en œuvre Unité restreinte de mise en œuvre (URM)

L'unité zonale de mise en œuvre sera coordonné par l'inspecteur régional. Il se réunira quatre fois dans l'année.

Etape 1 : Préparation de la rencontre :

- Synthèse des différentes rencontres des URM (Inspecteur régional) ;
- La préparation de la rencontre avec l'inspecteur régional (Tdr, date, lieu et budget rencontre).

Etape 2: Rencontre proprement dite:

- Evaluation des rencontres mensuelles des URM;
- Renseignement des indicateurs de résultat au niveau zonal ;
- Identification des contraintes et solutions sur la mise en œuvre ;
- Discussions sur l'information scientifique issue des cellules conjointes de collecte de données et des autres partenaires.

Etape 3: Analyser les recommandations issues de la rencontre zonale:

- Pour prise en compte au niveau du l'unité locale ;
- Pour exécution par les collèges avec l'appui des commissions du CLPA ;
- Au niveau ICC ou réseau des CLPA si nécessaire

Fonctionnement du dispositif de mise en œuvre le Cadre de suivi scientifique

- ☐ Le suivi scientifique va impliquer plusieurs institutions que sont : DAMP, CRODT, IUPA, CSE, IFAN/IRD, DPM, Acteurs à la base Etc.
 - Les réunions de suivi scientifique aideront à connaître les impacts de l'application du PGP au plan biologique, économique et social.
 - Il se réunira en marge des réunions des UZM ;
 - Ils vont aider à l'exploitation des informations issues des cellules conjointes de collecte de données ;
 - Le CRODT appuiera la mise en place des cellules conjointes de collecte de données dans les locaux du service des pêches. Les cellules se réuniront une fois par trimestre pour analyser les données collectées. Ce sera l'occasion pour les autres institutions partenaires de présenter à mi-parcours leurs résultats de recherche
 - Les résultats des rencontres scientifiques seront exploités lors des rencontres Du cadre zonal

Le renforcement des capacités des acteurs et institutions impliqués dans la mise en œuvre

- ☐ La mise en œuvre des plans de gestion, doit être soutenue et accompagné par un programme de renforcement des capacités des acteurs et des institutions impliquées afin d'atteindre les résultats et impacts attendus.
- ☐ Ce programme aidera aussi les acteurs et institutions à mieux réaliser les tâches et activités qui leur ont été assignés dans l'unité de la mise en œuvre du plan.
- ☐ Le renforcement des capacités se fera au besoin et peut être de trois ordres :
 - Matériels
 - **❖** Technique (formation)
 - ❖ Financier (dépenses liées à l'exécution des activités)

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION